



LA CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-GEORGES

241

P NP

DM391

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

MÉMOIRE

Présenté au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

La Chambre de commerce de Saint-Georges

Projet

Implantation du terminal méthanier

Rabaska

Ville de Saint-Georges

Le 24 janvier 2006



1. PRÉSENTATION DE NOTRE ORGANISME

La Chambre de commerce de Saint-Georges est un réseau de gens d'affaires de plus de 410 entreprises provenant de diverses sphères d'activités économiques (industriel, commercial, professionnel, service, institutionnel et travail autonome) favorisant le développement de sa communauté tout en veillant ainsi sur les intérêts de ses membres grâce à l'exercice de son dynamisme ainsi qu'à son pouvoir de représentation.

Dans le Québec moderne, les Chambres de commerce sont des carrefours naturels où se retrouvent les gens d'affaires, les entrepreneurs et les créateurs d'emplois qui ont à cœur le développement économique et social des différentes régions. Nous sommes donc des incontournables dans les consultations de projets structurants, tel que le projet Rabaska, que nous vous recommandons aujourd'hui.

Un réseau : une vision

Les Chambres de commerce de l'ensemble du Québec, dont fait partie la Chambre de commerce de Saint-Georges, représentent le plus important réseau d'affaires du Québec nous permettant de promouvoir la liberté d'entreprendre. Nos actions s'inspirent de l'initiative et de la créativité des gens d'affaires, des futurs entrepreneurs et des partenaires socioéconomiques.

•
•
•
•
•
•
•

2. NOTRE INTÉRÊT AU PROJET

Notre mandat étant de créer une synergie au sein du milieu d'affaires, il va de soi que nous nous sentons concernés par la réalisation du projet Rabaska, un projet évalué à plus de 840 M \$. Tout porte à croire que les retombées économiques qui en découlent pourront être profitables à notre communauté d'affaires à bien des égards. Présentement, notre économie connaît certaines menaces alarmantes via des problématiques qui engendrent des fermetures d'entreprises et la baisse de production chez certaines autres. La fragilité du dollar canadien, la mondialisation des marchés et la crise du bois d'oeuvre sont ainsi quelques exemples de faits qui entraînent un climat économique incertain. Pour toute la région de la Chaudière-Appalaches, Rabaska est un projet d'avenir structurant puisque son rayonnement rejoint directement toute la région de Québec. Ces investissements arrivent à point selon nous. La région doit bénéficier et axer son développement sur de nouveaux créneaux novateurs tel que celui de Rabaska. C'est un projet économique de grande envergure créant ainsi un climat économique rassurant pour les prochaines années. D'ailleurs en phase de construction, sur une période de trois ans, le consortium estime ceci : « *L'activité générée par le projet devrait supporter l'équivalent de 4 995 personnes/années, dont 2 440 emplois directs et 2 555 emplois indirects auprès des fournisseurs. En termes d'effectifs, le chantier à lui seul nécessitera l'embauche de 1 580 personnes/années.* » Et ces chiffres, à notre connaissance, n'ont pas été remis en question.

La proximité de notre région, la Beauce, nous porte à croire que plusieurs entreprises de notre secteur, les entreprises manufacturières, notamment les entreprises en construction, pourront bénéficier des contrats octroyés par Rabaska.

⋮

Le promoteur prévoit que la demande pour des emplois spécialisés tels que la charpenterie, la menuiserie, l'électricité, la ferblanterie, la ferrallerie, la réfrigération, la mécanique de chantiers et de machinerie lourde, l'acier de structure, etc. sera assez importante pour faire appel aux entreprises de toute la région de la Chaudière-Appalaches et même Québec.

Les retombées se feraient aussi sentir bien après la fin des travaux. Au moment de sa mise en exploitation, il est prévu que le terminal nécessitera l'embauche de 70 personnes, travailleurs spécialisés et personnel administratif confondus. De plus, les activités reliées à l'exploitation du terminal créeront par ailleurs environ 220 emplois auprès des fournisseurs, constitués largement d'entreprises et d'établissements de la région.

De plus en termes de retombées, les gouvernements du Québec, du Canada et la municipalité de Lévis pourraient récupérer plusieurs dizaines de millions sous formes d'impôts et de taxes diverses lors de la construction et même par la suite. Fait à noter, aucune subvention des 3 paliers de gouvernement n'étant requise, un tel projet entraînera automatiquement des entrées nettes de revenus dans les coffres de l'État. Des marges de manœuvres qui, selon nous, sont nécessaires dans un contexte où l'État doit souvent faire des choix déchirants pour conserver les acquis et développer de nouveaux services à la population. De plus, dans un contexte de mondialisation, il est impératif que les entreprises québécoises innovent et disposent des marges de manœuvre nécessaires afin de demeurer compétitifs et concurrentiels. En ce sens, de nouveaux investissements sont nécessaires et un projet d'une telle envergure pourrait assurément inciter de nouveaux investisseurs à s'implanter dans la région.

De plus, les infrastructures du port méthanier et son exploitation nous donnera peut être la chance unique de développer de nouvelles expertises, notamment les nouvelles technologies du froid, la cryogénie. Les connaissances ainsi acquises permettraient à nos firmes d'ingénierie et de construction de réaliser, ailleurs, des projets semblables.

⋮

L'industrie agroalimentaire, qui constitue un bassin important d'entreprises de notre région, pourraient assurément profiter de cette nouvelle expertise développée et adaptée pour nos entreprises.

3. UN PROJET DE DÉVELOPPEME DURABLE SOUS DES CONSIDÉRATIONS SOCIALES, ÉNERTÉGITQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Le projet peut aussi se développer en respectant l'environnement et les principes du développement durable auxquels, du reste, nous adhérons. Sa réalisation serait donc bonne pour l'économie, pour l'environnement et toutes les populations. Pas seulement pour celles de la région immédiate de Québec et de Lévis, mais aussi pour l'ensemble du Québec qui se doterait ainsi d'une infrastructure stratégique.

La sécurité énergétique et la diversification des sources d'énergie sont actuellement des aspects très préoccupants. Ce n'est pas pour rien que le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique énergétique en vue de trouver des nouvelles façons de consommer l'énergie et surtout « mieux » consommer. On sait actuellement que l'approvisionnement actuel du Québec en gaz naturel, provenant de l'ouest canadien, est fragilisé par la diminution rapide des réserves et ce, dans un horizon d'environ 9 ans. De plus, la faible diversité des sources de gaz rend le Québec vulnérable au niveau des prix qui pourraient être réduits par l'arrivée de nouveaux fournisseurs outremer.

La disponibilité du gaz naturel liquéfié à proximité et à moindre coût améliorerait donc le positionnement des entreprises de notre région sur le marché mondial, en rendant notre approvisionnement énergétique plus sécuritaire et plus stable et en nous permettant un meilleur contrôle de la croissance des coûts d'énergie.

⋮

De plus, considérant que le gaz naturel est le combustible fossile le plus propre, nous croyons qu'il est souhaitable d'en augmenter la consommation au détriment du mazout et du charbon afin d'améliorer notre performance quant au contrôle de nos émissions de gaz à effet de serre. Aucune preuve scientifique solide sur les risques pour la sécurité et l'environnement n'est venue étayer à date l'argumentaire des opposants au projet. Le gaz naturel comme tel n'est pas toxique et en 40 ans d'usage le GNL n'a été impliqué dans aucun accident majeur.

4. CONCLUSION

Pour la Chambre de commerce de Saint-Georges, il ne fait aucun doute que le projet de construction d'un terminal méthanier à Lévis tel que proposé par le consortium Rabaska devrait recevoir l'aval du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Sa construction doit être entreprise dans les meilleurs délais. C'est un projet qui servira non seulement l'économie régionale, mais aussi celle du Québec, voire de tout l'Est du continent.

Nous croyons que le promoteur du projet Rabaska a fait ses devoirs et qu'il a bien démontré toutes les facettes et les retombées du projet. La création d'emplois suscitée par le projet et le développement d'une expertise locale pour plusieurs créneaux spécialisés sont autant d'éléments qui nous rendent favorables au projet. Enfin, les études réalisées par le promoteur de Rabaska nous rassurent comme citoyen corporatif et nous indiquent qu'il respecte les normes environnementales. Nous croyons que ce projet est nécessaire pour assurer notre croissance économique et sociale.

Nous remercions les membres du BAPE d'accorder de l'attention à notre mémoire.